



Véritable station d'épuration individuelle, les micro stations compactes assure le traitement des eaux usées de toute la maison.

Dimensionnée et régler en fonction du nombre d'habitants (de 2 à 50), elle permet de surcroît d'envisager la réutilisation des eaux traitées après traitement complémentaire.

L'unité d'épuration biologique à boues activées reçoit toutes les eaux usées à l'exclusion des eaux de pluie.

La micro station travaille sur le principe d'une oxygénation forcée (boues activées). L'effluent arrive dans la cellule d'activation où s'opère une oxygénation favorisant le développement des bactéries aérobies. Cette oxygénation est réalisée par un oxygénateur couplé à une membrane microporeuse. Le fonctionnement périodique est programmé par une minuterie réglable en fonction du nombre d'usagers. L'effluent traité se sépare de la plus grande partie de ses boues dans le clarificateur. Les boues déposées sont recyclées, les matières résiduelles minéralisées restent en suspension dans le clarificateur avant évacuation.

En intégrant l'ensemble des compétences ASEOS, c'est :

- Soutien à l'obtention du permis de construire ou au dossier de réhabilitation
- Elaboration Cahier des charges
- Etude de sol
- Terrassement
- Implantation
- Mise en oeuvre des travaux et validation auprès du SPANC
- Condamnation des anciens systèmes
- Maintenance

Avantages:

Ecologique

Plus compacte que système fosse toutes eaux et filtre à sable

Sans nuisance

Economique, (mise en oeuvre réduite)

Performante (bons résultats du point de vue physico-chimique et des rendements d'épuration sur les matières organiques supérieurs à 90 %.)



Les Micro-stations peuvent être utilisées seules et permettent un rejet en milieu superficiel lorsque les niveaux d'épuration réglementaires sont atteints. Cependant, des réglementations locales peuvent imposer un traitement complémentaire en fonction des exigences du milieu récepteur. Les systèmes d'infiltration suivant la Micro-station permettent le prolongement de l'épuration aérobie. Bien entretenus, ces dispositifs limitent fortement les risques de colmatage.

La norme EN 12566-3 permet d'envisager la réutilisation des eaux usées traitées (des traitements complémentaires permettent en effet de poursuivre jusqu'à la potabilisation).

ETUDE, INSTALLATION, RENOVATION , MAINTENANCE

Siège Social

64, Rue du Poteau - 75018 Paris - www.aseos.fr / contact@aseos.fr